

SPECIAL HABITAT !



Editorial

“Gens du Voyage”, par cette dénomination, ils sont renvoyés, toujours, à l’itinérance. Pourtant leurs résidences peuvent être mobiles ou immobiles, comme le souligne D. Botton (p.7). Et leur habitat prend des formes variées : du stationnement sur une aire d’accueil à l’appartement, en passant par le terrain familial ou l’habitat adapté... la question ne peut se traiter uniformément.

La caravane crée parfois l’illusion (réelle ou prétextée) pour les autres habitants et les pouvoirs publics d’un passage bref sur un quartier, alors que la réalité peut révéler une installation à long terme ou un passage régulier sur un même territoire. Les parcours de vie ne sont, heureusement, ni identiques, ni homogènes, alternant parfois vie en caravane et vie en appartement (cf. témoignage d’A. Fabulet). La sédentarisation n’est pas un processus inexorable et définitif. Parfois le voyage s’arrête, puis recommence pour ceux qui se sont posés, ou pour leurs enfants. Le voyage lui-même connaît des échelles et des durées très variées d’un âge à un autre, d’une famille à une autre.

Autant de ménages, autant de modes d’habiter, autant d’histoires, autant d’ancrages au territoire... Il n’existe donc pas une solu-

tion unique, simple, trop simple, qui permettrait de “résoudre” la question de l’habitat des Gens du Voyage. Question délicate pour les Voyageurs eux-mêmes, puisqu’elle interroge le rapport à la culture et à l’identité, comme l’illustrent les différents témoignages réunis dans ce numéro de Monde Tsigane.

Cette complexité ne doit pas empêcher l’accès des Voyageurs, comme tous les autres habitants, à un habitat décent, préalable indispensable, notamment, à une scolarisation sereine et une santé protégée.

Cela ne peut cependant pas se traduire par une sédentarisation forcée ou un voyage imposé. En matière d’habitat, comme dans d’autres domaines, et peut-être de façon plus sensible, la participation des Voyageurs-habitants est indispensable pour apporter une réponse adaptée. Pour l’Artag, comme pour Caths (p.7), il s’agit de faire avec les habitants et pas pour eux : dépasser les représentations, les prêt-à-habiter ; composer avec des temporalités divergentes entre pouvoirs publics et habitants ; respecter et appuyer les initiatives personnelles.

Par sa complexité et la diversité des réponses qu’elle induit, la question de l’habitat des Gens du Voyage révèle de façon aigüe les difficultés, les écueils mais aussi les réussites de la construction d’une place pour chacun/e dans la cité.

L’ARTAG ■

Dans ce numéro

P2 Chronique juridique
L’urbanisme et l’habitat permanent des Gens du Voyage

Actualités / Brèves de terrains

Aires d’accueil

L’habitat sédentaire

P3 Parole aux Voyageurs
Un habitat digne, svp !

Les différents types d’habitat : Besoins et représentation de l’espace de vie/témoignages de Voyageurs

P4 Zoom sur ... spécial habitat

(suite) Les différents types d’habitat : Besoins et représentation de l’espace de vie/témoignages de Voyageurs

P6 Vie de l’association

Journée du 13 juillet

AG Artag

Bienvenue au Collectif National des Gens du Voyage !

P7 Parole aux partenaires :

FNASAT : Le développement durable et l’habitat des Gens du Voyage

CATHS : De la participation des usagers

P8 Et encore

Culture : Chronique Littéraire

Histoire et mémoire : “Le camp de concentration de Moisdon-la-Rivière”

Obligations des communes quant aux règles d'urbanisme relatives à l'habitat permanent des Gens du Voyage

Qu'est-ce qu'un PLU

Depuis la Loi dite SRU (relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) du 13 décembre 2000 le **Plan Local d'Urbanisme remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS)**.

La vocation première d'un Plan Local d'Urbanisme est bien de traiter des projets d'urbanisation d'une commune, donc de son aménagement et de son développement. La question de l'habitat est essentielle, mais également celle du développement économique de la commune. Le volet aires d'accueil n'est pas prioritaire dans les objectifs d'un PLU.

Le document essentiel est le **projet d'aménagement et de développement durable** : dans celui-ci la commune va faire connaître ses projets à venir en matière d'habitat, de tourisme, de développement économique... C'est donc tout l'environnement qui existe quand on vit dans une commune.

Sur l'habitat on peut distinguer : **l'habitat collectif (les appartements), l'habitat individuel et l'habitat mobile permanent des Gens du Voyage**, qui a été reconnu dans **l'article 1^{er} de la loi du 5 juillet 2000**.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se décline en plusieurs phases

● Au départ : Le diagnostic

Quand une commune étudie son PLU elle doit faire un diagnostic ; un état des lieux complet de la situation d'habitat. D'ailleurs selon moi, les terrains investis de manière "sauvage" devraient également apparaître dans le diagnostic.

Ce diagnostic va aider aux orientations que le Conseil Municipal va arrêter, et définir ainsi le projet de développement.

A l'issue de ce diagnostic, deux hypothèses sont possibles :

► **Soit il n'y a aucun Voyageur recensé à ce moment-là.** Dans cette hypothèse la commune devrait tout de même s'interroger pour savoir s'il y a des besoins en habitat pour les Voyageurs. Par exemple, voir s'il y a eu des demandes d'achat de terrains, demandes de permis de construire ou s'il y a eu des demandes d'installation de caravanes.



► **Soit des familles sont présentes sur la commune en occupant** : soit un terrain privé qui leur appartient mais en y résidant de manière illicite (terrain non constructible), soit en "squattant" un terrain ne leur appartenant pas. Mais dans les deux cas la commune devrait, selon moi, faire figurer leur présence dans son diagnostic. La plupart du temps les communes ne s'en préoccupent pas, les Voyageurs présents ne sont pas pris en compte et restent transparents !

● La concertation :

Tous les moyens sont bons pour prouver l'occupation d'habitants sur une commune et donc attester de leur "appartenance", mais le meilleur moyen reste lors de la **phase de concertation** ; là on peut apporter toute preuve. Mais attention il ne

faut pas mélanger l'urbanisme et les autres questions, l'urbanisme c'est vraiment l'occupation du sol !

L'autre moyen c'est avec **l'enquête publique**, là le Voyageur vient formuler des observations dans ce cadre, il fournit des informations sur le terrain s'il souhaite faire revoir les choix faits par la commune, mais la commune n'a pas d'obligation de suivre les remarques faites.

► Zones "AU" : zones à urbaniser, qui sont des zones de développement futur de la commune

► Zones "A" : zones Agricoles

► Zone "N" : zones Naturelles et Forestières.

Les deux premières zones ("U" et "AU") ne posent pas de problèmes pour une installation puisqu'elles sont urbanisées ou urbanisables.

La **zone N** peut admettre, sous certaines règles spécifiques, une urbanisation très légère... Toutefois, si le terrain est classé en **zone A** : les Voyageurs occupants se retrouvent en situation d'occupation illégale car cette zone est **réservée exclusivement à l'exploitation agricole**. Seuls des bâtiments liés à cette exploitation peuvent y figurer (rappelons aussi que le Code de l'urbanisme interdit tout raccordement définitif sur une construction illégale).

Il est important de rappeler ici que toute situation illégale doit faire l'objet d'un **Procès Verbal dressé** par le Maire et ensuite celui-ci a l'obligation de **transmettre ce PV au Procureur de la République**. A défaut, la responsabilité de la mairie peut être engagée.

J'ai étudié de nombreux PLU, un constat m'a frappé : lors du passage du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, presque systématiquement les communes transposent des anciennes zones NC¹ en zones agricoles, et ainsi, toute installation autre que liée à l'activité agricole (ferme, étable...) ou à l'intérêt général (ex : station d'épuration) est formellement interdite.

Ce caractère systématique est selon moi dramatique : l'installation d'habitation qui se voyait parfois possible en zone NC, se trouve, après cette transposition, tout bonnement impossible et sans appel, et le maire avec la loi SRU se doit de dresser un procès-verbal pour occupation illégale !

Propos recueillis auprès de Henri Pierre, ■ retraité de l'Équipement engagé dans le milieu associatif aux côtés des Voyageurs

1—Zone agricole ou de protection de richesse naturelle

ACTUALITÉS / BRÈVES DE TERRAINS

Aires d'accueil

Les différentes périodes électorales que nous avons connues ces derniers mois ont quelque peu ralenti les mises en place de la loi Besson.

Malgré tout, les projets en cours ont continué leur chemin. Deux nouvelles aires d'accueil doivent être inaugurées au cours du second semestre : Vaulx-en-Velin / Villeurbanne (46 places) et St Jean d'Ardières (20 places). Cette dernière aire d'accueil représente une étape importante parce qu'elle est la première de la moitié Nord du département. Par ailleurs, les travaux ont commencé à Brignais (40 places). Ce n'est donc pas moins de 100 places supplémentaires qui devraient être disponibles pour la période hivernale prochaine.

L'objectif reste de faire émerger les projets prévus à court

terme dès 2009 (Brindas, Chassieu, Meyzieu, Tarare, Villefranche-sur-Saône, Corbas, St-Genis Laval et Bron).

L'habitat sédentaire

Parallèlement à l'aménagement des aires d'accueil, la politique d'amélioration et d'aménagement d'habitat sédentaire se poursuit sur le département. Deux terrains familiaux, pour respectivement cinq et vingt familles, ont été livrés début mai et les familles ont pu prendre possession de leur nouvel habitat à Mions ainsi que Brignais, qui a toutefois rencontré quelques perturbations. Cet aménagement prend en compte l'activité économique des Gens du Voyage, par l'aménagement d'aires de travail. En septembre, quatre familles intégreront leur logement à Mornant et normalement, en septembre ce sont treize familles qui emménageront.

D'autres projets sont aussi en cours d'élaboration sur le département qui font espérer une amélioration sensible de la situation des personnes sédentaires. Mais il ne faut pas relâcher l'effort car la tâche reste importante.

X.P. ■



Un habitat digne SVP ! Les jeunes Voyageurs de Rillieux vous écrivent...

Rillieux, le 18 février 2008

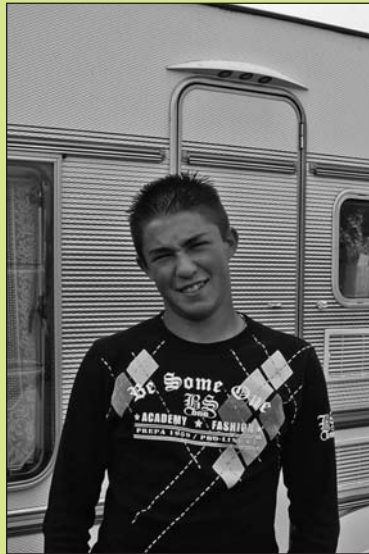
Nous sommes arrêtés sur la place désignée de Rillieux-la-Pape. Nous sommes dégoutés car la place n'est pas bien entretenue. Les toilettes sont sales, les douches sont gelées, il n'y a pas de chauffage et les toilettes ne se ferment pas à clés...

Les klistés¹ nous rongent la nuit : ils passent devant la place avec le falo² et disent des vilaines paroles, les éboueurs passent quand ils veulent... Sur le terrain il y a des souris et des rats, cette place est vraiment pas aux normes ! Par contre, la place n'est vraiment pas chère...

Nous exigeons que les douches soient chauffées, que les toilettes soient nettoyées, qu'il n'y ait plus de rats et de souris !

Nous avons eu d'autres gestionnaires Stéphanie et Tonio. Quand ils étaient là tout allait bien ils ont pris notre défense, mais ils se sont fait virer... Nous les regrettons amèrement, nous espérons que tout va changer et que ça redevienne comme avant !"

Cynthia Méjan (16 ans), Mike Landauer (16 ans)
Charly Baugé (15 ans) et Jordan Méjan (12 ans) ■



...Charly Baugé, qui a dû quitter la place, a souhaité témoigner de nouveau :

"Aujourd'hui 15 mai, je me trouve sur le terrain de la Boisse (Ain), parce que le Grand Lyon nous a fait partir du terrain de Rillieux-la-Pape, ma mère et moi. Le délai de stationnement était dépassé.

Donc je ne peux plus aller dans mon école Paul Emile Victor où j'étais en classe de 4^{ème}, j'avais trouvé un stage à la mairie de Villeurbanne dans les espaces verts, mais j'ai dû abandonner l'école car j'étais trop loin...

Sur le terrain de la Boisse on n'a pas le droit à plus de 28 jours, alors l'école c'est fini... La place manque sur les terrains désignés, où pouvons-nous aller ?"

Charly Baugé ■

1— Les gendarmes
2— Le gyrophare

LES DIFFÉRENTS TYPES D'HABITAT

Famille Hospice: Sédentaire mais Voyageuse dans le coeur !

Violette, aviez-vous des attaches sur le Rhône avant de vous installer à Marennes ?

Ma mère était du Loir-et-Cher, nos origines sont du Piémont en Italie, mon père lui est originaire de la Loire. Petits, nous suivions nos parents forains sur les vogues, puis, fin des années 70 nous nous sommes sédentarisés... J'aimais partir pendant les vacances d'été, mais pas de places en places.

Nous avons été à Parilly sur le terrain d'un Gadjö pendant quelques années, puis trois ans en appartement sur Vénissieux, après, avec mon mari on est reparti sur le voyage dans les années 80 de places en places... Dès 88 nous sommes vraiment devenus sédentaires en nous installant sur le terrain de la Glunière à Vénissieux. En 2000 nous en sommes partis pour venir ici... Nous ne voulions pas que nos enfants grandissent en bas des tours des Minguettes ! C'est mon frère Charly qui avait acheté le terrain et nous sommes venus là pour que les enfants grandissent tranquilles.

Au vu des difficultés des familles du Voyage pour accéder à la propriété, votre frère a-t-il rencontré ces difficultés pour obtenir ce terrain ?

Je ne crois pas, en fait c'est une donation d'une cousine dont mon frère a bénéficié. C'est vrai qu'au début on a eu du mal pour avoir l'électricité, puis, nous nous sommes battus avec des moyens légaux pour l'obtenir, des gens de la commune nous ont aidés pour avoir le droit à l'électricité... En fait, c'est un terrain qui est assez boisé, classé en zone verte (Zone N, zone naturelle), donc non constructible (mais où l'on tolère des habitations légères)...

Avez-vous connu d'autres difficultés lors de votre installation sur Marennes ?

C'était plutôt des préjugés de certains Gadjö que nous avons subi, certains ne voulaient pas que l'on reste là, mais pour la majorité ils nous connaissaient, ils savaient que nous étions sans histoires. C'est vrai que par rapport à Vénissieux c'était plus difficile, là-bas les gens ont l'habitude de voir des Voyageurs alors qu'ici, à Marennes, on a fait face au racisme, on s'est aperçu que les préjugés existaient encore. Par contre, point de vue école, les enfants ont été très bien accueillis, alors que l'on avait peur en arrivant, finalement ça c'est super bien passé !



Maintenant tout se passe bien, enfin je touche du bois, mais nous avons même eu les cartes d'identité dernièrement en 2002, ainsi que les cartes de vote... Nous avons même reçu les bacs jaunes pour faire le tri sélectif, et un numéro pour notre boîte aux lettres ! Nous sommes véritablement considérés comme habitants à part entière de la commune.

Nous on se sent intégrés à Marennes, mais on sait que certaines personnes ne nous intégreront jamais à la commune... dans les villages c'est comme ça !

Présentez-nous votre lieu de vie. Que représente pour vous la vie en caravane sur le terrain ?

J'ai deux caravanes, une à moi que je partage avec ma fille et une pour les garçons.

La vie en caravane sur notre terrain ça représente déjà la vie en famille... et puis la sécurité pour nos enfants... Ils n'ont pas à se soucier d'aller de places en places... ils sont chez eux !

A propos de l'habitat collectif, en famille, vous considérez cela comme étant votre identité, c'est quelque chose que vous ne souhaiteriez pas quitter ?

Eh bien non, moi j'ai toujours vécu en caravane... mes gamins ont toujours vécu en caravane, ils ont l'habitude d'être libres, ils ouvrent la porte ils sont dehors, je ne sais pas ce que cela leur ferait s'ils se

retrouvaient en appartement...

Quand l'hiver arrive, nous sommes malheureux car on reste enfermés, on est cloîtrés. C'est un choix la caravane, une sorte de liberté !

Et sur le fait que l'habitat soit "mobile", pour vous c'est indispensable, est-ce que vous voyagez encore ?

Non, nous on est sédentaires, même pour les vacances, je louerai quelque chose, un mobil-home, mais ma caravane ne bouge pas ! C'est une caravane qui ne roule pas !

Sur le Voyage et l'identité. Le fait que vous ne Voyagez plus, est-ce que cela enlève quelque chose à votre identité ?

Non car les racines sont toujours les mêmes, on naît Voyageur et on le reste jusqu'à sa mort ! Maintenant ceux qui voyagent, c'est peut-être pour des raisons économiques; pour leur travail ou parce qu'ils voyagent de places en places car ils n'ont pas de terrain pour se poser.

Pour ma part c'est un choix d'être sédentaire, je l'ai souhaité pour la scolarité de mes enfants! De toute façon maintenant il n'y a plus de places pour s'arrêter... les aires d'accueil il n'y en a pas tout le temps et quand il y en a, elles sont prises...

Vous êtes sédentaires en caravanes ! Et si vous aviez la possibilité d'être en maison ou en appartement, c'est quelque chose que vous admettriez ?

En appartement NON, mais en maison pourquoi pas ! Une petite maison basse je ne dirai pas non !

Moi, mon fils Tony il voulait acheter un terrain pour que je vienne après avec ses frères et sœurs, un terrain familial.

Maintenant les Voyageurs ont beaucoup de difficultés pour acheter des terrains, à moins qu'ils soient constructibles mais après le prix n'est pas le même... Lui, il veut acheter une vieille ferme à retaper et s'installer après... Il envisage de faire ça dans le midi et après que je le rejoigne avec mes autres enfants...

Je voyagerai pour me sédentariser ailleurs, mais toujours auprès de ma famille !

Interview réalisée par A.A. auprès de la famille Hospice ■

(suite P3)

Les différents types d'habitat : Besoin

TÉMOIGNAGES

La vie d'un Grand Voyageur

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai créé une association qui s'appelle France Liberté Voyage, une association composée uniquement de Voyageurs, il y a 14 responsables qui s'occupent du stationnement en France au nom de cette association.

Vous voyagez régulièrement, comment se passe la vie d'un "Grand Voyageur" ?

C'est assez simple on est issu du Voyage, mais c'est vrai qu'il y a tout de même des points de repères dans l'année qui rythment le Voyage. A Noël-jour de l'An, on aime bien passer ces moments en famille, nous on est onze enfants on essaie donc de se retrouver tous ensemble, puis on repart sur le Voyage. La famille on est du Nord, alors tous les ans avec le groupe on essaie de passer deux-trois mois dans le Sud, mais c'est vrai que la région PACA est l'une des régions les plus difficiles au niveau de l'accueil...

Qu'est-ce qui vous fait circuler, qu'est-ce qui vous guide dans votre itinéraire ?

C'est le travail, nous sommes des commerçants itinérants, on fait de tout, il y en a qui font les foires, les marchés, d'autres font du porte à porte, de l'élagage... On vit du travail, donc c'est vrai qu'au bout d'un certain temps, on change d'endroit quand le travail commence à s'épuiser...

Là, on arrive à la fin de l'échéance de la Loi Besson, que pensez-vous de la réalisation des aires d'accueil et de l'application de cette Loi ?

Cette loi est très bien car elle oblige les communes à faire des terrains, c'est vrai que notre groupe n'utilise pas les aires d'accueil, nous sommes sur les terrains de Grands passages donc nous n'avons pas les mêmes besoins. Nous sommes complètement autonomes pour se raccorder aux fluides, nous avons les sanitaires,



Un exemple de parcours : j'ai été à la Ciotat, à Fréjus puis j'ai choisi le pays le plus difficile où personne ne voulait aller ; Nice, car comme vous le savez, c'est une ville qui refuse catégoriquement les Voyageurs !... Partout des plots, des rochers, des barres, empêchent toute installation de caravanes. Alors que, selon la loi, la commune est censée avoir un terrain d'accueil pour les Gens du Voyage ! Une soirée, on a donc essayé de rentrer sur un parking en déplaçant ce qui entravait le passage, le soir même la police municipale arrivait, on leur a fait valoir notre droit de séjourner sur la commune, ils sont partis. Le lendemain matin, c'étaient dix voitures de police nationale qui nous encerclaient... Après qu'ils nous aient menacés, nous avons appelé la préfecture et avons pu rester le temps qu'il fallait !

Selon moi nous n'étions pas expulsables tant qu'il n'y avait pas de décision de justice, la commune n'ayant pas rempli son obligation, nous étions dans notre droit.

Le plus dur c'est l'arrivée, après les gens s'habituent, ils voient que l'on ne pose pas de problèmes.

Quand c'est possible on appelle avant la commune pour qu'ils nous ouvrent les terrains... Justement toute à l'heure le maire d'Albertville nous a rappelés pour nous dire qu'il nous accueillait sur le camping de sa commune...

Vous voyagez à combien de caravanes en moyenne ?

C'est très aléatoire, le minimum 10-15 caravanes, là je sais que je serai sur le camping municipal d'Albertville avec 30-40 caravanes, qui se composent de ma famille, frères, sœurs et familles et d'autres personnes qui se greffent sur le voyage pendant un temps...

les groupes électrogènes... Naturellement j'apporte pour que les communes accomplissent les aires et leur devoir...

Avec l'arrivée des aires d'accueil, est-ce que vous avez remarqué si certaines personnes qui s'étaient sédentarisées dans de mauvaises conditions, ont pu reprendre le Voyage ?

Oui effectivement, certaines personnes ont repris le Voyage, des familles vont de terrains d'accueil en terrains d'accueil... Mais à défaut de places, parfois, elles restent au-delà du délai et ne jouent pas le jeu...

Est-ce que pour vous cela permet une amélioration des conditions de vie des personnes du Voyage (santé, scolarisation...)?

Le stationnement a une grande importance pour l'amélioration des conditions de vie du Voyage, si on a le stationnement on peut avoir le travail qui suit, cela entraîne l'argent qui permettra la santé, la scolarisation et le bien-être... Le stationnement c'est une priorité, c'est pour cela que je me bats !

Certains pensent que dans dix-quinze ans le problème des aires d'accueil sera dépassé et que l'on ira plutôt vers de la location de terrains, de petites parcelles et ainsi organiser le Voyage comme on l'entend, qu'en pensez-vous ?

Moi je n'y crois pas... par contre, moi je crois que certains iront vers les terrains d'accueil et que d'autres se sédentarisent comme on le voit déjà aujourd'hui... Les Voyageurs doivent s'organiser, le confort est important aujourd'hui, un Voyageur qui n'a pas d'eau, pas

d'électricité est perdu... Il faut s'adapter, moi j'ai des jerricanes d'eau et un groupe électrogène, donc je peux être autonome et m'adapter à toutes situations...

Ca existe déjà aujourd'hui le voyage de terrains privés en terrains privés, mais je n'appelle plus ça des Voyageurs, nous la famille Delage on en a des terrains, mais ça c'est la facilité, c'est pas le Voyage... Entre nous ceux qui font ça on les appelle les "cartes d'identité".

Est-ce que vous voyagez en Europe ?

Non nous voyageons uniquement en France. On est français, mais on est tous croisés...

Est-ce que l'on se sédentarise en vieillissant ?

Moi j'y pense, je ne veux pas être dépendant de mes enfants, j'ai déjà un terrain près du caveau de mes parents quand je ne pourrai plus voyager je me mettrai là-bas ! Mais moi ma vie c'est le Voyage !"

Propos recueillis par X.P. auprès de Fernand Delage ■

Je vis en appartement, mais j'ai ma vie de Voyageuse !

Pour quelles raisons habites-tu en appartement à Villeurbanne ?

J'Dans le temps, mes parents ont toujours voyagé. Je suis née à St Etienne en 1938, la guerre s'est déclarée en 39. Mon père a été pris et embarqué pour Buchenwald, il a pu s'échapper. Ensuite, on est partis sur le voyage, mais on n'était pas rassurés, que ce soit sur la route ou sur une place. A la fin de la guerre on est allés en Normandie, à St Malo. Mon père travaillait dans les choux-fleurs. La mairie nous avait loué une ancienne cidrerie.

En 1948 on est venus à Lyon. C'est ma mère qui a voulu rentrer à Lyon, parce qu'elle avait son père, sa sœur, ses frères... On n'est jamais revenus à St Malo et on n'a plus bougé. Mon père a cherché du travail. Ma mère a été voir la préfecture, qui a réquisitionné une maison au bord de la Rize. On est rentrés en maison, ça nous a fait tout drôle.

A 19 ans je me suis mariée, je me suis installée en caravane, sur un terrain qui était à mon père, c'était son jardin. Ensuite j'ai vécu en appartement aux Buers, à Villeurbanne. Mais mes petits voulaient rentrer "chez eux", la maison c'était pas chez nous. Alors j'ai laissé la maison, j'ai pu faire un crédit puisque j'avais des fiches de paye et j'ai acheté un bungalow. J'avais une caravane pour mes garçons. J'ai eu ensuite la garde de mes quatre nièces, qui se sont installées dans la caravane.

Après, alors que je n'avais plus d'enfants à charge, mon fils s'est marié, il a eu deux petits, dont j'ai eu la garde au bout de quelques années. En 1994-1995, l'éducateur m'a trouvé un appartement à St Jean. Les petits, ils étaient aux anges : la douche, les chambres, ils étaient bien. Ils pouvaient recevoir leurs petits copains. J'étais aidée par la DDASS et les allocations familiales. Puis un beau jour, ils ont grandi, et j'ai plus eu droit à tout ça. Je m'en suis plus sortie, j'ai rendu l'appartement.

Si j'avais réfléchi, j'aurais fait une demande de mutation, pour un plus petit appartement. J'avais pas pensé que ça pouvait se faire. Maintenant je suis hébergée chez mon fils, on est huit dans l'appartement.

En tout tu as vécu plus longtemps en caravane ?

Oui, et je regrette ma caravane, parce qu'on voyait beaucoup de famille. En caravane, les gens, ils viennent plus. En ce moment, les gens ils ne viennent plus, parce que je ne suis pas chez moi.

Quand j'étais en appartement ils venaient me voir, ils étaient comme chez eux. Tandis que là, ils ne peuvent pas le faire, je les vois moins.

Tu crois que le fait de vivre en appartement coûte plus cher que de vivre en caravane ?

Oh oui ! D'abord il y a le loyer. La traite de la caravane, elle n'augmente pas et une fois que c'est payé, elle est à toi. Alors que pour la maison, on paye le loyer constamment, et il augmente tout le temps. L'eau on ne la payait pas. L'électricité, on la payait, on avait le branchement forain. Comme on était plusieurs, on payait tous ensemble. Quand la note arrivait, chacun préparait ses sous pour la payer.

Quel type d'habitat tu préfères finalement ?

Je préfère la maison. En caravane, c'est bien, mais c'est bien l'été. L'hiver ça gèle, on n'a pas d'eau chaude. L'appartement, c'est plus confortable, et à mon âge, qu'est-ce tu veux que fasse ? J'ai pas de caravane. C'est pas maintenant que je vais me mettre à voyager. J'ai toujours vécu là, il fallait travailler pour que les enfants mangent. Je travaillais à la Sécu. Alors que mes enfants... j'ai une fille qui voyage constamment. J'ai un fils qui va se mettre en maison, il a jamais voyagé. Le troisième c'est pareil.

Malgré tout, tes enfants et toi, vous vous sentez Voyageurs ?

Ah oui ! Tu sais, j'aime bien le monde des payans, on a été à l'école, on a été élevés avec d'autres mondes que nous. Mais être Voyageur, c'est rester Voyageur. Je vis en appartement, mais j'ai ma vie de Voyageuse."

Interview réalisée par T.B. auprès d'Adeline Fabulet ■

1—Gadjé

Mions, un habitat dit "adapté" ?

Avez-vous toujours vécu dans la région ? Quel est votre parcours ?

J'Avant 59 on vivait dans les cabanes de Gerland - Villeurbanne, on nous avait installés là avec d'autres familles

notamment des Algériens... Puis on est allés dans le quartier Joliot Curie, petit à petit, on était entassés les uns sur les autres... c'était dangereux et pas aux normes, il y a même eu deux accidents... Alors la Mairie, avec l'aide de

Les services et représentation de l'espace de vie

DE VOYAGEURS

l'Artag aussi, a décidé de s'occuper de nous trouver un terrain.

Au départ la mairie nous a proposé le terrain sous les lignes à haute tension... on a refusé bien sûr, c'était trop dangereux, puis, on nous a proposé de nous installer en habitat adapté rue des Pâquerettes.



Comment vous présenteriez "l'habitat adapté" ?

Eh bien c'est comme des petites maisons avec une pièce de vie -cuisine et une salle de bain, les sanitaires sont à l'extérieur et il y a deux petits emplacements pour les caravanes, où il y a nos chambres.

Vous n'êtes pas les premiers à venir faire un article vous savez, depuis le 16 avril 2001 que nous sommes là des journalistes de partout sont venus et des Voyageurs d'Irlande aussi sont venus avec l'Artag pour découvrir ce qu'était l'habitat adapté...

Avez-vous participé à l'élaboration de votre habitat ?

Nous avons été à beaucoup de réunions pendant dix ans, on nous a fait visiter les maisons de Saint Bonnet de Mûre, car c'étaient les premiers habitats adaptés, ils sont bien là-bas avec des petites maisons individuelles... On pensait que notre projet était le même, finalement on se retrouve avec des maisons surélevées avec des toits inclinés, on perd de la place... C'est pas pratique, ils

auraient dû nous demander tout ça et c'est mal construit, il y a des infiltrations, mais bon...

Au départ le terrain était plus grand, mais les riverains n'ont pas voulu, du coup ils ont déplacé les maisons vers la voie ferrée, avec juste un grillage qui nous sépare... C'est dangereux pour nos gosses !

Etant installés aujourd'hui de manière fixe, que représente le Voyage pour vous à présent ?

Avant on voyageait plus, on allait surtout en Savoie, à la campagne, là, tous les ans on nous attendait pour nous donner les petits boulots... mes parents étaient rempailleurs, ils faisaient aussi parfois un peu la ferraille, ils ont aussi travaillé à l'usine... On faisait aussi les vendanges chaque année... et puis on rentrait ici.

Maintenant le Voyage est trop cher et puis ce n'est plus aussi facile, avant, on pouvait s'arrêter où l'on voulait, aujourd'hui ce sont des places désignées et il y en a pas assez. Et puis c'est mieux pour la santé et l'école des enfants



de s'être posé, pour le confort aussi... Ici tu paies ton eau et ton courant mais t'es tranquille, c'est la vie... Pas comme avant où l'eau gelait l'hiver... Ca fait sept années seulement que l'on connaît le confort... moi je préfère la machine à laver le linge ! (rires)"

Propos recueillis par A.A et Anne Gauthier auprès de Rita, Claudine, Laurence, Henri, Paul... ■

les aires qui existaient y avait un forfait de 5 € par jour avec l'emplacement et l'eau. Aujourd'hui on paye par jour 2 €/ douche !!

Brianto, sur les aires d'accueil la mixité des Voyageurs n'est pas évidente ?

En effet ; on se mélange pas ; certaines communautés préfèrent rester entre elles. Ce sont des questions de croyance, de règles, de façon de vivre. Avant, on se mélangeait plus. Maintenant y'a trop de conflits ; on préfère rester entre nous ; on est des croyants ; il faut qu'il y ait du respect et un règlement sinon ça dégénère...

Alors un Voyageur préfère aller ailleurs ou stationner comme il peut que d'aller sur une aire ou les personnes ne sont pas de sa communauté ?

Pour la plupart je pense que oui. Nous, on aime pas se mélanger. On est Roms mais je pense que les Gitans, les Manouches, les Sinti et Yénishes aussi n'aiment pas se mélanger. Il faudrait des aires pour chaque type de Tsiganes mais là c'est impossible! Heureusement ici y'a un terrain pour notre communauté.

L'aire est un habitat public, es-tu satisfait de l'emplacement, de la proximité

des services publics et communaux ?

Alors là oui ! On est en dehors de la ville mais on a tout à côté. Pour les enfants, les écoles ne sont pas loin. Les magasins pour les courses ; et puis y'a les bus à côté. Pour aller faire nos papiers aussi on est près du centre. C'est bien, tu sais quand t'a plus à avoir le souci de devoir partir le lendemain, tu vas chercher tes enfants à l'école, tu sais que tu vas rentrer tranquillement qu'ils vont pouvoir y retourner le lendemain.

Brianto, penses-tu que les aires d'accueil favorisent le voyage ou au contraire le restreignent ?

En ce qui nous concerne, on a moins peur de voyager, l'ouverture des aires, plus nombreuses, la loi Besson qui s'applique mieux, nous incite à voyager plus tranquillement surtout avec la perspective de stationnements plus décents. Avec ma famille on partait quand on savait qu'on aurait une place à un endroit et c'était surtout pour voir la famille. Maintenant, mes enfants vivent mieux aussi et ça c'est le plus important !"

Propos recueillis par P.A. auprès de Brianto ■

La vie sur les aires d'accueil : entre évolution et contrainte

Depuis la création du schéma départemental des aires d'accueil et la loi dite Besson du 5 juillet 2000, les Voyageurs s'installent et se déplacent de communes en communes sur des terrains dit "désignés". Cette loi fait l'objet d'une reconnaissance officielle des besoins de l'habitat et du stationnement des Voyageurs.

A l'heure actuelle, seulement 47% des aires d'accueil sont construites dans le Rhône (32 % au niveau national au 31/12/2007) ce qui est encore faible. Ces aires d'accueil ont considérablement changé le mode d'itinérance des Voyageurs, dans le sens où ils sont obligés de stationner à un endroit bien défini. Les Voyageurs perçoivent ces changements de manière différente.

On remarque que les personnes stationnant sur des aires récentes comme celle de Caluire apprécient particulièrement leur habitat :

"A Caluire on a pris en considération notre intimité puisque les blocs sanitaires sont individuels et l'entrée des toilettes se trouve derrière, c'est plus discret."

Les habitants de l'aire de Caluire apprécient également les espaces verts ainsi que la situation géographique de l'aire située à proximité des commerces et du centre de la ville.

A noter que l'aire de Caluire a été réalisée à partir des demandes et des attentes des Voyageurs. Pour d'autres Voyageurs, l'aire d'accueil est plus mal perçue : *"On nous enferme sur un terrain avec du grillage et si on nous cherche, on sait où nous trouver."*

Certaines personnes perçoivent l'aire d'accueil comme un enfermement et regrettent les stationnements considérés comme sauvages pour les pouvoirs publics et synonymes de liberté pour les Voyageurs. La nostalgie du voyage est omniprésente. Les Voyageurs se sentent de moins en moins libres et le coût de la place (3 € par jour par emplacement sur les aires du Grand Lyon) est comme une véritable contrainte psychologique plus que financière.

Les aires d'accueil ne répondent qu'en partie au problème du stationnement des Gens du Voyage dans le sens où ceux qui continuent leur mode de vie itinérant sont les personnes les plus aisées et peuvent se permettre de payer la redevance des terrains.



Aire d'accueil de Belleville en construction

Cependant, on retrouve sur ces mêmes aires des Voyageurs dits "quasi-sédentaires", qui se déplacent au gré des délais maximum des aires (dans le Rhône 6 ou 9 mois) et circulent autour de l'agglomération lyonnaise dans l'espoir de se fixer un jour et de s'installer durablement.

D'après les Voyageurs, on remarque que les aires d'accueil sont plus ou moins vécues comme une contrainte, mais que, plus les aires sont de qualité, plus elles sont perçues comme une évolution, une amélioration de l'habitat et donc des conditions de vie.

D.V. ■

La vie sur les aires d'accueil

Brianto, quel est ton ancrage territorial ?

Lyon et la région Rhône Alpes.

Où stationnes-tu ?

En ce moment sur le terrain de Lyon-Feyzin.

Quelles en sont les raisons: familiales, économiques, sociales ou de santé ?

Ce sont surtout pour des raisons familiales. Mon père et ma famille sont principalement dans le département et puis surtout pour scolariser les enfants c'est plus facile dans la région. On peut rester au moins ici 3 mois, avec les enfants à l'école, et puis si on doit partir on peut aller 3 mois dans l'Ain ou l'Isère.

Donc au niveau de la mobilité, quelle est votre fréquence et quel type de terrain vous privilégiez ?

On peut aller maintenant sur les aires d'accueil; et on va là uniquement. On reste sur la région au moins 6 mois ou un peu plus. Mais au moins on sait où stationner maintenant. Je trouve que c'est bien plus pratique. Et puis l'été on descend dans le sud on reste 2/3 mois là-bas chez ma belle famille. A l'époque à Aubagne il y avait une des premières aires d'accueil. Mon père avait 20 ans, c'était en 1969 ! Je me rappelle qu'il était content !

L'époque de la loi !!

Oui et il y a la loi Besson heureusement! (Brianto

rappelle que les communes doivent respecter cette loi...)

Brianto, comment toi et ta famille vivez l'aire d'accueil : est-ce plus un choix ou une contrainte à l'errance ?

C'est un choix. Avant on vivait plus d'expulsions, sauf si on arrivait à s'entendre avec des maires plus tolérants qui acceptaient que l'on reste. Il faudrait plus d'aires et pouvoir faire tourner tout le monde ; les aires y'en a pas assez, les emplacements devraient aussi être un peu plus grands. Mais on est content parce qu'on sait qu'on va pouvoir se poser dans un lieu réglementé, où il y a l'hygiène et surtout ce qui est très important c'est qu'on peut envisager de mettre les enfants à l'école.

C'est plutôt positif alors ? Moins d'errance, la stabilité, la scolarisation c'est important ?

Oui avant on allait d'un endroit à l'autre et on restait dans le sud plus longtemps parce qu'ici y'avait pas de place. Maintenant on évite de tourner, de négocier sans arrêt et puis oui mes enfants vont à l'école. On est content moi je sais pas lire et écrire; je sais juste tenir le stylo (rires) ; je veux que mes enfants sachent tout ça. Nous petits on pouvait pas apprendre et on était sans arrêt de ville en ville.

Ces aires d'accueil, quels en sont les inconvénients ?

C'est cher. Et l'eau c'est très très cher. Avant sur

EVENEMENT !

Voyage Tsigane au château de Goutelas

Journée du 13 juillet : Les Voyageurs au Château de Goutelas !

Un après-midi et une soirée dédiés aux Gens du Voyage dans un lieu féérique, c'est ce que nous vous proposons pour le dimanche 13 juillet !

Des rencontres autour des savoirs-faire d'hier et d'aujourd'hui des Gens du Voyage, des animations, un repas suivi d'un concert de jazz manouche donné par les Sinti Swing !...

La soirée se terminera en beauté par un Bal Tsigane.
Tout ceci en extérieur dans le parc du château de Goutelas !

RENDEZ-VOUS AU : Château de Goutelas, 42130 Marcoux
Pour plus de renseignements, demander Aurélie Amirouche à l'Artag au 04 78 79 60 80

Assemblée générale de l'ARTAG

Comme chaque année au mois d'avril, l'ARTAG invite ses amis et ses partenaires à faire le tour d'horizon de l'année écoulée. Lors de cette Assemblée Générale nous avons voulu mettre en exergue deux points :

• La nécessaire participation des Gens du Voyage dans tout ce qui les concerne.

La difficulté réside à la fois dans l'attitude des usagers plutôt résignés et la difficulté récurrente des institutions et leurs acteurs à considérer les personnes concernées comme actrices.

• **La difficulté pour une association à prétendre à une action sur le long terme dans un contexte politico-économique qui précarise les structures associatives.** L'ARTAG n'échappe pas à cette règle, les résultats financiers incertains et fragiles sont là pour l'attester.

Toutefois, le nombre de personnes qui se sont joints à nous lors de cette soirée-bilan, durant laquelle nous avons effectué un long tour d'horizon des multiples activités de l'association, nous rend optimistes pour la suite.



Bienvenu au Collectif National des Gens du Voyage

Suite à la réunion de travail organisée en février par la FNASAT, les Gens du Voyage présents, représentant différents organismes et associations de la communauté, ont décidé de s'organiser en collectif :

L'objectif avoué de ce collectif est de faire en sorte que les Voyageurs soient à la pointe des questions qui les touchent et s'organisent pour peser sur les décisions politiques, économiques et sociales qui les concernent.

Suite à plusieurs réunions, le collectif a désigné cinq représentants pour élire leur porte-parole dans différents domaines comme l'habitat, le stationnement, l'économie.

Monde Tsigane souhaite la bienvenue à cette nouvelle représentation des Gens du Voyage ! Nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance lors des prochains numéros.

X.P. ■

Stand de l'ARTAG lors du forum associatif du 3 mai pour les Journées Mondiales de la Jeunesse Solidaire

"Pas de quartier pour les inégalités" organisé par l'AFEV.



CATHS : De la participation des usagers

1/ Bref rappel création CATHS

En 1993, des architectes / urbanistes et une association médico-sociale toulousaine¹, se sont regroupés au sein d'un GIE pour optimiser, sous la forme d'un bureau d'études, des collaborations déjà existantes en ce qui concerne les études de conception et de réalisation d'habitats pour des Gens du Voyage, à la fois itinérants ou sédentaires. Dès son démarrage, plusieurs autres associations ont collaboré régulièrement avec lui, ce qui s'est concrétisé en l'an 2000 par l'élargissement du GIE à l'ADEPT en Seine Saint Denis (93) puis en 2005 à l'ARTAG dans le Rhône (69).

2/ Pourquoi CATHS met-il la participation des usagers au cœur de son fonctionnement ? Quels en sont les avantages selon vous ?

Au cours de son développement, CATHS a mis en œuvre des méthodologies qui reposent à la fois sur la connaissance de la population et sur la reconnaissance de ses caractéristiques culturelles et sociologiques (historique des présences, organisation familiale, rapport à la mobilité...), mais également sur la prise en compte du contexte local (politique, foncier, technique...). C'est donc une approche de type globale qui est privilégiée dans la recherche de solutions, l'objectif in fine étant de répondre de la manière la plus adaptée possible aux besoins des bénéficiaires tout en respectant les contraintes locales. Dans cette optique, la philosophie que nous essayons de privilégier au maximum est la suivante : "ne pas faire pour les usagers mais avec les usagers". L'avantage de cette approche est d'intégrer dès la phase de diagnostic, les données objectives relatives à la population, mais aussi son discours et ses souhaits en termes d'habitat. Cette prise en compte valorise les bénéficiaires, et favorise leur adhésion au projet final, en leur permettant de s'approprier et de se projeter dans leur futur habitat. Dans la plupart des cas, cela permet notamment d'assurer la pérennité des réalisations (absence de dégradation, respect des espaces collectifs, respect du règlement...)

3/ Comment voyez-vous la participation des usagers ? Comment elle se concrétise ?

La participation des usagers est donc prise en compte dès la phase diagnostic, mais aussi à chaque étape du projet. Le point de départ reste toujours la connaissance de la population et des ses besoins, qui se concrétise par un travail d'enquête de terrain. Par exemple dans le cadre de MOUS ou de MOS qui s'étendent sur des durées plus ou moins longues en allant du diagnostic à la réalisation, nous rencontrons directement chaque ménage à plusieurs reprises, afin de procéder à une série d'entretiens individualisés. Cela permet de recueillir les informations de base relatives au diagnostic social et technique : caractéristiques démographiques, liens familiaux, activités professionnelles et niveau de ressources, parcours résiden-



Le développement durable, vecteur d'implication pour la qualité de l'habitat des Gens du Voyage

Journée d'étude du 11 avril 2008 à Paris au Conseil Economique et Social

Les familles du voyage habitent des caravanes, des résidences mobiles ou des résidences immobiles. Elles habitent à l'entrée des villes, à la sortie des villes, des lieux trop souvent sans qualité. En 2000, pour organiser leur passage, le législateur a créé une loi qui prévoit la réalisation d'aires d'accueil dans les villes inscrites pour cela aux schémas départementaux. Lentement, ces équipements voient le jour. Qu'elles soient résidentes du lieu ou de passage, l'habitat est une préoccupation majeure pour les familles du voyage. Les prises de conscience sur la qualité de notre environnement concernent tous les modes d'habitat.



Aire Solaire de Caluire (Rhône)

L'habitat des Gens du Voyage est-il de qualité ? Comment est-il concerné par les bonnes pratiques environnementales ? Contribue-t-il à la valorisation et au développement des communes ? Si la qualité doit répondre aux besoins, si elle doit être en fonction des utilisateurs, alors qu'est-elle pour les familles du voyage ?

Autour de ces questions, la FNASAT et le GIE Caths ont organisé une journée d'étude à Paris le 11 avril 2008 au Conseil Economique et Social pour quelques 180 participants. Bernard Quintreau président de la commission cadre de vie du Conseil économique et social, l'évoque dans son allocution d'accueil.

Michel Mombrun, président de la FNASAT proposera la Haute Qualité Environnementale comme une nouvelle entrée pour l'amélioration du cadre de vie des familles du voyage. Conjuguée à l'accès au droit commun, à la lutte contre les discriminations, à l'éducation, cette entrée constituerait une force de propositions positives. Fernand Delage de France, Liberté, Voyage et Alain Dumas de Latcho Drom, présentèrent la situation quotidiennement vécues des familles et l'actualité du besoin en une diversité de l'habitat.

Rechercher la haute qualité environnementale (HQE) est une démarche collective. Elle crée un intérêt commun et fonde un accord préalable qui oblige à la mise en relation de l'ensemble des acteurs concernés pour traiter des relations à leur environnement. La haute qualité environnementale vise à créer un cadre dans lequel les personnes peuvent se parler. Par la participation et le dialogue, elle induit des nouveaux types de relations, puis des modifications dans les pratiques d'habiter. Pour Dominique Bidou, co-fondateur de la norme HQE, tout le monde est convié à participer à ce défi qui consiste à nourrir et faire vivre correctement neuf milliards de terriens. Personne ne détient la solution, il existe quelques recettes dont il faut s'inspirer à la manière du cuisinier. L'habitat n'échappe pas à l'impératif d'adopter des modes de production et de consommation adaptés au monde nouveau. La réflexion technique est indissociable du mode de vie des utilisateurs de l'habitat. La HQE associe dimension technique et culturelle, et opportunité de mieux appréhender la nature des relations entre l'habitat des Voyageurs et la ville, tout comme les relations entre ceux-ci et les autres habitants. Luc Monnin, architecte-urbaniste du GIE Caths, poursuivra dans cette voie, rappelant que le développement durable est avant tout un acte sociétal par la prise en compte de données de durabilité et à travers elles, en offrant des économies fonctionnelles aux Gens du Voyage dans leur temps de résidence, temporaire ou constant. La qualité envi-

ronnementale consiste donc en une démarche de concertation, d'implication de toutes les parties prenantes, usagers, voisinage, institutions, pouvoirs publics, puis dans des réalisations avec des matériaux de qualité à faible empreinte écologique, avec de la production d'énergies renouvelables, voire des bâtiments à énergie positive.

Des projets, des réalisations...

D'ores et déjà des réalisations voient le jour en France. Elles indiquent que les choses sont possibles avec des résultats probants en termes de qualité des lieux et d'échanges sociaux apaisés. Lors de la table ronde sur les expériences en cours se succèdent différentes approches pour rendre compte des différentes modalités de l'habitat des familles du Voyage :

► Une aire d'accueil avec le projet de Parentis en Born dans les Landes, présentée par Luc Monnin. La commune a souhaité associer à l'aire d'accueil une salle polyvalente utilisable par tous ses habitants. Equipé de panneaux solaires, le bâtiment restitue de l'énergie positive.

► Des terrains familiaux sur le site protégé des "murs à pêches" à Montreuil (93) pour proposer des réponses d'aménagement et de salubrité pour des familles Tsiganes installées depuis les années 1960, présentés par Christelle Mercier architecte à l'ADEPT.

► De l'habitat adapté avec la création d'un lotissement à Brétigny sur Orge (91) sur le lieu de vie de 37 ménages (119 personnes) dont la caravane constitue l'habitat principal, présenté par Christelle Vérine, chargée de mission habitat à l'ADGVE.

► La construction d'une maison à ossature bois en Alsace pour une famille de neuf enfants avec de faibles ressources, présentée par Bertrand Routhier-Fèvre, directeur d'AVA Habitat et nomadisme. Pour rendre l'opération possible, une part importante d'auto-construction par les membres de la famille fut mobilisée.

► Des interventions sur le foncier par l'aménagement des plans locaux d'urbanisme aux Herbiers (87) sur le secteur de La Girardière pour 27 ménages répartis en 5 groupes familiaux ayant la caravane comme habitat principal, dans la perspective d'un projet de lotissement ; à Montlouis sur Loire (37) sur le secteur des Aujoux pour 16 ménages représentant 50 personnes pour l'aménagement et la création de 9 logements en PLA-I et 7 à 10 lots en accession ou location-accession.

Des dimensions techniques furent abordées sous des aspects globaux lors d'une seconde table ronde pour ce qui concerne l'usage de l'eau, de la précarité énergétique, de l'aménagement paysager ou de la certification des produits labellisés "développement durable". Les intervenants, spécialistes dans leur domaine, transposaient pour la première fois leurs compétences pour des questions concernant les familles du Voyage.

Une troisième table ronde concernait les institutions et l'articulation de leurs interventions en matière de qualité de l'habitat : Etat, Régions, Départements, élus locaux. Pour éclairer l'assemblée, se succédèrent Franck Fauchoux de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGUHC) ; Dominique Jourdain ancien président des Eco maires et président de l'association HQE ; Francine Bavay vice-présidente de la région Ile de France.

Pour clôturer la journée, Alexandros Tsolakakis du Conseil Economique et Social Européen, prit soin d'affirmer la dimension européenne des questions d'habitat et de logement pour les familles Roms, Tsiganes, composantes essentielles de leur intégration dans les territoires où elles vivent mais avec les activités économiques et le plein accès à l'éducation.

Les interventions et débats furent intégralement enregistrés et feront prochainement l'objet d'une retranscription dont la forme reste à définir. Cette journée du 11 avril fut aussi l'occasion de rappeler qu'une commission nationale habitat de la FNASAT est en cours de constitution. Elle aura à exploiter les pistes et les partenariats ouverts. Elle aura aussi la tâche d'analyser et de démultiplier les résultats du programme national pour l'habitat familial mis en œuvre par la FNASAT et la Fondation Abbé Pierre dans quatre régions pilotes et dont cette journée constitue aussi le point de départ.

Didier Botton, FNASAT Gens du voyage ■

tiels, niveau d'équipement sanitaires, statut d'occupation... Ces informations sont indispensables afin de mettre en perspective les souhaits des familles et de les transcrire en besoins et en terme de programmation. Par la suite, les futurs bénéficiaires sont également associés lorsque nous précisons les typologies d'habitat, la structuration spatiale de l'ensemble du projet, ou encore les voisinages envisagés. A ce stade, des rencontres collectives complètent l'approche individuelle avec par exemple la présentation du plan masse et des voisinages, et du plan des logements (des maquettes peuvent être utilisées)... Cette démarche est réitérée jusqu'à validation définitive du projet par les usagers.

4/ Quelles sont selon vous les limites à cette participation ?

Les limites à cette participation sont essentiellement liées au caractère aléatoire que peut prendre la phase opérationnelle. En effet, les usagers sont associés très en amont de la réalisation, et il n'est pas toujours assuré que les décideurs vont finalement s'engager dans un projet au regard des différentes contraintes qui peuvent s'imposer à eux : contraintes urbaines, maîtrise foncière, équilibre financier, pression des riverains... De plus, les temps de décision et de réalisation ne sont pas ceux des familles qui sont souvent dans des situations précaires, et le risque est celui de la déception et de la démobilisation. Aussi, il est important de maintenir une communication tout au long de la démarche afin de gérer au mieux leur attente.

5/ Est-elle toujours bien perçue ou du moins comprise par les partenaires ?

La démarche visant la participation des usagers est généralement comprise par les partenaires, mais demande à être expliquée en amont. Nous sommes fréquemment confrontés à une vision figée et simpliste des situations et des besoins, ainsi qu'une tentative de plaquer des solutions existantes par ailleurs. Une autre crainte est de produire un habitat trop spécifique et favoriser par là une discrimination positive qui ne serait pas comprise par l'ensemble des citoyens. Aussi, il est important de mener en parallèle une concertation publique avec les riverains directs du projet et une communication plus large à l'adresse de l'ensemble de la population du territoire.

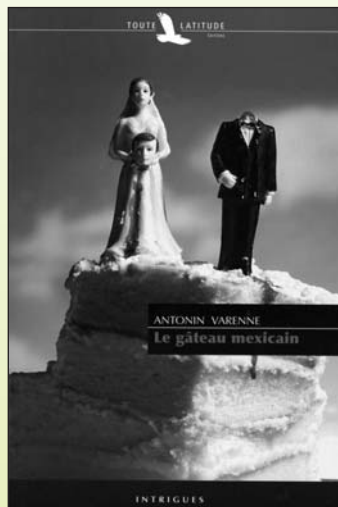
Propos recueillis par A.A. auprès d'Evelyne Roussigné ■

Culture

Chronique Littéraire

“Le Gâteau Mexicain”

d'Antonin Varenne
Edition Toute Latitude



Du jour où des plombs de carabine lui dessinent des étoiles sur les fesses, le jeune manouche Nino Valentine enchaîne les galères, pour finalement se retrouver avec un môme dans les bras. La maman est morte dans une voiture, et ce n'est pas un accident. La police aux trousseaux, Nino monte à Paris, le Petit de la Chance dans les bras. Il y fait de belles rencontres inattendues : Danton et Bastille qui campent leur misère et leur humanité sur les rives du canal St Martin, la “cousine” qui comprend vite qu'elle est prête à suivre son beau manouche où qu'il aille (et il va loin !). Il trouve aussi aux détours de sa route Arthur Padovani, flic obèse, Nicole, ancienne prostituée, Bukovitch, poète raté... Tout ce petit monde se trouve embarqué dans la même galère, au-dessus de laquelle plane l'ombre d'un “petit politicien” surexcité dont on ne saura pas grand-chose,

si ce n'est sa furieuse ressemblance avec un certain petit Nicolas...

Prostitution, célébrités décadentes et flics véreux, tous les ingrédients d'un roman noir, très noir, sont réunis. On se délecte d'abord de cette ambiance sombre, sur fond de critique sociale. On croise des personnages émouvants ou abjects, parfois les deux...

Et puis, - est-ce le genre qui veut ça ? - le roman bascule dans un univers extrêmement glauque et violent. Les scènes de traitements inhumains succèdent aux courses-poursuites mortelles et aux suicides sordides. Sans parler de la “Mise en bouche” et du “Canular !” qui relatent un événement, qu'on a du mal à intégrer dans le reste du roman, mais tout aussi sanglant. Peut-être aurait-on pu s'arrêter rue du Château et ne pas avoir à subir ces scènes inutilement sanguinolentes, qui rendent ce “Gâteau mexicain” quelque peu indigeste.

Entre combines, dandies et famille nombreuse, le roman n'échappe pas à certains clichés sur le monde manouche, les “robes à fleurs” et les “camps” ont la vie dure. Mais ces maladresses disparaissent derrière un regard tendre et malgré tout réaliste sur cette communauté, qui apparaît comme un refuge dans un univers très glauque.

T.B. ■

“Yéniches, les derniers nomades d'Europe”

de C. Bader

Edition L'Harmattan

Les “Gens du Voyage”, terme officiel utilisé par l'administration française regroupe aujourd'hui en France plusieurs communautés : Manouches, Yéniches, Gitans, Sintis, Roms.

Venus des pays de langue germanique où leur présence est attestée depuis plusieurs siècles, les Yéniches représenteraient l'un des groupes les plus nombreux que ce soit en

France ou dans plusieurs pays d'Europe Occidentale. Cependant, ils demeurent très peu connus du grand public.

C. BADER, diplomate, ethnologue et linguiste, membre de la Société des Explorateurs propose à travers cet ouvrage une brève synthèse des connaissances rassemblées sur ces “derniers nomades d'Europe”. L'auteur a également intégré un lexique en langue Yéniche assez intéressant. L'histoire et la culture de cette communauté sont saluées par ce livre.

V.S. ■

Histoire et mémoire

Le camp de concentration de Moisdon-la-Rivière

A l'occasion de séjours réguliers près de Moisdon-la-Rivière, j'ai redécouvert ses belles forges et leur passé de “camp de concentration” (1939-1942). Soucieux moi aussi des leçons de l'histoire, j'ai voulu rappeler, au passant comme au résident, cette horreur.

Parce que rien, en ce lieu n'en porte témoignage j'ai épinglé sur une porte le poème ci-joint, qui a déplu, car on l'a retiré assez vite. Je le remettrai, commenté, afin que chacun mesure ce qui jusque là était occulté. C'est le poème d'un Tsigane interné par Vichy dans un camp français (sans doute pas celui de Moisdon-la-Rivière).

L'occultation du camp de concentration de Moisdon-la-Rivière paraîtra légère à beaucoup, mais elle pèse lourd au regard de ce qu'elle efface : la présence parmi nous de l'étranger, de l'autre que la bonne société d'alors rejetait, les réfugiés espagnols,

les gitans, les clochards. On parle peu des deux premiers, on ne parle jamais des derniers, raflés à Nantes, aux environs de juin 1942 et dont la plupart sont morts de faim et de froid (nettoyés au jet d'eau glacée en plein hiver : peut-on dire “karchérisés !!!”) dans les camps de Moisdon-la-Rivière, puis de Mulsanne et de Montreuil Bellay.

L'immigré, le gitan, le sans logis : on voit que la politique de Daladier, poursuivie par Vichy, est plus que jamais à l'ordre du jour et je trouve que l'occultation d'un tel passé sert à cela. Légitimer le mépris dans lequel la société policée tient ces hommes, mépris qui constitue le creuset des lois d'exception et des rafles dont nous voyons croître les ravages.

Les déportés de Moisdon-la-Rivière : qui tracera en tremblant leurs noms sur leur lieu de supplices, témoignage fragile de ce qu'ils vécurent, fragiles et tendres, parqués par une société brutale qui sautait sur l'occasion d'effacer les indésirables ? Rien n'a changé, sauf ceci : c'est tantôt par l'occultation, tantôt par la commémoration bruyante que les trafiquants de symboles qui saturent l'espace médiatique travestissent le passé et l'instrumentalisent.

A Moisdon-la-Rivière et partout la vérité doit être exposée, en lettres de feu, pour réduire en cendres les fausses raisons, les prothèses verbales de ceux qui, avec les moyens de la force publique, tracent la ligne de démarcation qui sépare ceux qui ont le droit de vivre dans ce pays de ceux qui, comme au temps du camp de concentration de Moisdon-la-Rivière sont traqués, internés, expulsés, effacés.

Patrick DREVET ■

Voir Aussi sur la toile le documentaire :

“Les enfants de la Forge” Camps d'internement tsigane à Moisdon

En ligne sur : http://www.telepaysdechateaubriant.fr/webtv/moisdon_la_riviere/ca-mp-internement-la-forge.htm

ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) à “Monde Tsigane”

Pour un an (soit 4 numéros, à partir de la date d'abonnement)

● Abonnement d'un an (soit 4 numéros)

- un seul exemplaire 15 € 7,5 € étudiants et bénéficiaires des minima sociaux
- 5 exemplaires 20 €
- 10 exemplaires 25 €

Pour tout autre nombre d'exemplaires, contactez-nous au 04 78 79 60 80

● Abonnement de soutien d'un an 30 € ou PLUS...

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et verse une cotisation annuelle de 15 € (L'adhésion ne donne pas droit gratuitement à l'abonnement au journal)

NOM PRENOM.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL..... VILLE.....
 TELEPHONE E-mail.....

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex

Monde Tsigane



Editeur : Artag / 15 ch A.Renoir
69120 Vaulx-en-Velin / LYON FRANCE
Tél : 04 78 79 60 80 / Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : artag@wanadoo.fr

L'Artag est une association fédérée au réseau de la FNASAT

Directeur de publication : Franck SICLER

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Aurélie AMIROUCHE, Pascale AVRIL, Tatiana BECHAUX, Xavier POUSSET, Denis VEILLAS

Conception Graphique : N. NAVARRE
Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 €
Abonnement annuel : 15 €

CPPAP : 0404 G 81529
N° ISSN : 1631-2473
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2008
Nombre de pages : 8

Tirage : 1700 exemplaires
Trimestriel